

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 12 (1883)

Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

respect que les enfants doivent aux auteurs de leurs jours ne se démentira jamais. Que jamais surtout les murmures d'un enfant, les imprécations, les paroles injurieuses, ne viennent contrister l'âme d'un père ou d'une mère. « C'est du fond du cœur que les « enfants doivent respecter leurs parents, et ce respect, ils doivent le manifester par leurs paroles, par leurs manières et par leurs actions ; ils doivent toujours les traiter avec déférence, « avec amour, ne jamais se permettre à leur égard aucune parole, « aucune réponse grossière qui puisse les affliger ; se conduire « de manière à faire la joie et l'honneur de leurs parents. » (Mgr Galura, *La Civilité Chrétienne*.)

Ces marques de déférence, de respect, de vénération, il faut les donner aussi à un grand-père, à une grand'mère ou à autres parents. « Outre qu'ils sont placés au-dessus de nous par les degrés de famille, ils le sont encore par ceux de l'âge : nous leur devons donc nos hommages à un double titre. » (J.-B.-J. de Ch.)

Mais si l'enfant reconnaît sans peine qu'il a de grands devoirs à remplir envers ses parents, il se croira plus libre à l'égard de ses frères et sœurs. Que de fois les enfants d'un même père se querellent, se détestent, se portent envie, et se contristent réciproquement ! C'est principalement aux parents à prévenir ces désordres ; l'instituteur peut les empêcher aussi en rappelant aux enfants l'affection que se doivent des frères : « Il favorisera, dit Charbonneau, et encouragera les marques d'affection des frères entre eux, comme il flétrira et réprimera, au besoin, leurs procédés désobligeants. » « Il leur recommandera la paix, l'union, la patience, le support mutuel, l'empressement à être agréables et utiles les uns aux autres. » « Oh ! qu'il est doux et avantageux, disent les Livres Saints, que des frères soient unis ensemble. » Et puis il ne faut pas oublier de citer et de commenter aux élèves le mot si vrai du poète :

« Un frère est un ami donné par la nature. »

Une fois qu'on est parvenu à introduire le respect mutuel, les bons procédés, les égards réciproques dans le sein de la famille, on aura beaucoup fait, il ne restera que peu d'efforts à faire pour obtenir que les enfants pratiquent la politesse hors de la maison paternelle.

(A suivre.)

T.

BIBLIOGRAPHIE

I

Géographie illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles et des familles. Traduction française par M. le chanoine SCHNEUWLY, directeur des écoles de Fribourg. Einsiedeln, Benziger, 1882.

Pour avoir de bonnes écoles, il ne suffit pas d'y appeler de bons instituteurs, il faut encore d'autres facteurs, entre autres de

bons manuels d'enseignement. Sans doute, c'est l'ouvrier qui est ici l'essentiel, mais le meilleur ouvrier n'est pas seulement celui qui peut le plus facilement se passer d'outils, c'est aussi celui qui sait tirer le meilleur parti des outils perfectionnés qu'il a à sa disposition. Que de fois les vieux régents n'ont-ils pas dit que de leur temps on n'avait pas les ressources des instituteurs d'aujourd'hui ! Combien souvent n'entend-on pas nos instituteurs se plaindre dans les conférences que tel ou tel manuel obligatoire est peu approprié aux écoles primaires !

L'outillage est donc aussi une condition importante de l'enseignement. Il donne la mesure des efforts et des sacrifices d'un pays en faveur de ses écoles, il indique approximativement le niveau général de l'instruction. Or, c'est là précisément l'un des motifs pour lesquels la Confédération organise à grands frais cette année une exposition nationale suisse à Zurich.

Parmi les récentes publications d'un intérêt spécial pour nos écoles, nous signalerons aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin pedagogique* la géographie de M. l'abbé Waser, professeur à l'école normale de Schwytz, traduite en français, par M. le chanoine Schneuwly. C'est un élégant volume cartonné en 192 pages d'une très belle impression, illustré de 60 vignettes représentant nos capitales, des monuments, des édifices, des vues classiques.

L'enseignement géographique est, comme tout autre, susceptible d'amélioration. Les nouveaux manuels s'appliquent à présenter les matières dans des cadres plus clairs, plus simples, plus méthodiques et surtout à élaguer les détails superflus. *Celui qui sait tout abrège tout*, a dit un écrivain de génie. En homme d'école pratique et pleinement maître de son sujet, qui sait combien peu de temps l'écolier primaire de la campagne peut consacrer à cette étude, l'auteur a résolument éliminé les interminables et encombrantes notions de géographie générale sur l'univers et le globe terrestre pour aborder tout de suite l'étude de notre pays au point de vue de son histoire territoriale, de sa topographie et de ses divisions naturelles : la Suisse dans son ensemble d'abord, puis les cantons en particulier. Il a simplifié le plan, élagué les détails d'un intérêt accessoire qui font perdre de vue les traits essentiels de la physionomie du pays. Il a relégué dans un supplément à la fin du volume des détails de chiffre bons à consulter au besoin, mais dont une coutume impitoyable avait l'habitude de surcharger la mémoire des pauvres élèves (chiffres de population, d'altitude, etc.). Ce sont des tableaux statistiques concernant les sommités de la Suisse, les cols et les montagnes, l'étendue des cantons, leur rang dans la Confédération, leur population, leur circonscription administrative, etc. Une innovation heureuse, c'est l'étude des armoiries nationales, celle de la géographie historique ou de la formation territoriale de la Confédération et des cantons ; ce sont aussi les vignettes qui donnent à l'étude de la patrie le caractère intuitif en faisant intervenir l'imagination comme auxiliaire de la mémoire et de l'intelligence.

En publiant une traduction fidèle et correcte de cet ouvrage classique justement apprécié dans la Suisse allemande, l'habile directeur des écoles de Fribourg a rendu un nouveau service à son pays. Nous sommes persuadés que ce livre recevra partout le meilleur accueil. Ajoutons qu'il arrive à son heure, c'est-à-dire à peu près au lendemain de la victoire mémorable du 26 novembre, pour démontrer une fois de plus que nous n'avons pas besoin de bureaucratie et de centralisation scolaire fédérale pour continuer à perfectionner nos livres d'école : il suffit de laisser agir leurs auxiliaires naturels et très dévoués.

L'ouvrage lui-même, bien que disposé d'après la méthode analytique qui va de l'ensemble aux détails peut néanmoins s'adapter à tous les autres modes d'enseignement : c'est à l'instituteur intelligent à discerner ce qui convient à ses élèves et à conformer son enseignement aux besoins locaux, qui varient d'une contrée à l'autre, de la ville à la campagne et presque d'un village à son voisin. Cependant nous pensons que l'instituteur fera bien de suivre l'ordre synthétique prescrit d'ailleurs par les programmes officiels : d'abord la géographie locale, c'est-à-dire le lieu natal, la paroisse, le district, le canton, puis les cantons limitrophes, les autres cantons d'après l'ordre de leur entrée dans la Confédération ou d'après leur situation géographique, pour n'aborder qu'en dernier lieu la Suisse dans son ensemble. La Suisse offre trop de diversité, les systèmes de montagnes sont trop compliqués pour pouvoir être traités au début. C'est au contraire en étudiant canton après canton que l'élève apprend à connaître plus vite et plus facilement la Suisse entière, car à cet âge c'est par le détail qu'on arrive à la connaissance de l'ensemble. Mais c'est à la géographie physique surtout qu'il faudra attacher le plus d'importance, car c'est là la chose capitale, celle qui fixe inéfaçablement dans la mémoire l'image, la physionomie du pays. De cette manière le maître parviendra à donner, premièrement pour les cantons et ensuite pour toute la Suisse une idée claire du relief du pays et à faire prédominer le caractère intuitif et pratique de cette étude, en se basant sur la carte dont le livre n'est que le catalogue systématique, car il se borne à indiquer ce qu'il faut chercher sur la carte et l'ordre à observer dans cette recherche.

A. B.

II

Instruction civique à l'usage des écoles primaires par M. AUDLEY, directeur de l'*Education*. Librairie Poussielgue, 2^{me} édition.

Cet ouvrage dont nous annoncions la publication, il y a quelques mois seulement, est arrivé déjà à la 2^{me} édition. Ce rapide écoulement ne constitue-t-il pas à lui seul le meilleur éloge que l'on puisse en faire ?

Ajoutons que ce succès est mérité, bien mérité !

Pour donner une idée de la méthode suivie par l'auteur, nous

exirayons de cet excellent ouvrage une partie du chapitre qui a pour titre : *L'école image de la société*.

« Mais vous ne vous doutez pas peut-être, mes chers amis, qu'ici, dans cette école, vous êtes vous-mêmes une image de la société.

« Cela vous étonne : je le lis dans vos yeux. Je m'explique.

« Pourquoi êtes-vous réunis ici ? Evidement pour atteindre le même but : pour recevoir une bonne éducation et une bonne instruction. Dans la société, je vous l'ai montré, il y a beaucoup de buts différents, tandis que vous n'en avez ici qu'un seul ; mais dans ce petit monde que vous formez, il y a déjà des classifications ; il y a trois divisions séparées ; supérieure, moyenne et élémentaire. Cette classification ne vous donne assurément aucun privilège, aucun droit, si ce n'est celui de recevoir un enseignement proportionnel à vos besoins et qu'il est de mon devoir de vous prodiguer.

« Voilà déjà, parmi vous, des distinctions que nous pourrions appeler *sociales*.

« Mais il y en a d'autres qui vous montrent, mes chers écoliers, que vous êtes vraiment la société en germe. Vous échangez entre vous des services : l'un de vous a-t-il oublié chez lui un livre, vite il s'adresse à son voisin, et le voisin s'empresse de le lui passer, ne fût-ce que pour ne pas être regardé pour un mauvais camarade. Il en est de même du reste.

« Voilà Jules Blanchard que j'ai vu, l'autre jour, s'acheminant vers l'école, le nez en l'air, regardant autour de lui, en franc étourdi qu'il est. Tout à coup, au détour du chemin, il voit le petit Lubin traînant la jambe d'un air piteux et fatigué, comme s'il ne pouvait mettre un pied devant l'autre. Que fait Jules ? Il court vers Lubin, le prend dans ses bras, le hisse sur ses épaules, et le bambin, qui a enfourché le cou de son camarade, oublie en un instant sa fatigue, se met à rire à gorge déployée et à chanter à tue-tête. Jules Blanchard a rendu ici un vrai service. Je pourrais aller loin dans cette énumération d'échanges. S'agit-il de mauvaises plumes, un camarade vous en fournit une neuve. C'est bien autre chose quand un accident est arrivé à l'un de vous. Oh ! alors, tout le monde est debout pour voler à son secours, pour le porter ou le conduire chez lui. Ce sont là des services matériels ; mais vous vous en rendez d'autres plus élevés, d'un caractère religieux, moral ou intellectuel. Dimanche dernier, nous étions ensemble à l'église. Je dois vous rendre cette justice qu'en général vous vous y tenez bien. Mais, enfin, là comme ailleurs, l'étourderie se retrouve quelquefois. Un d'entre vous que je ne veux pas nommer, oubliant le lieu où il était, ballottait ses jambes de ci, de là, se dandinait à droite et à gauche, faisait pour se distraire des grimaces qui amusaient ses voisins. Parmi ces derniers, il y en avait un qui désapprouvait la chose ; sans bruit, il fit comprendre au petit étourdi l'inconvenance de sa tenue. Celui-ci reprend une attitude convenable, reconnaissant ainsi qu'il venait de recevoir un service moral.

« Encore des services que vous vous rendez, et souvent sans le savoir. S'agit-il de dessin, d'arithmétique, de géométrie, de langue française, de tout ce que vous apprenez enfin, celui qui s'est appliqué à bien faire, et qui acquiert par là une connaissance plus réelle, plus profonde de telle ou telle branche d'instruction, rend souvent service à ceux qui l'écoutent. Et j'en dis autant des exemples de bonne conduite que vous pouvez vous donner et que vous vous donnez réellement les uns aux autres. Tel d'entre vous qui prête peu d'attention à mes conseils est étonné de voir un de ses camarades les suivre à la lettre, et il s'empresse de l'imiter : encore un service rendu et reçu. Je n'en finirais pas sur ce sujet. Du reste, si vous voulez vous-mêmes y réfléchir, vous en découvrirez beaucoup d'autres. et, j'en suis sûr, vous en accroîtrez le nombre. De cette manière, non seulement vous accomplirez le but pour lequel vous êtes ici, mais vous vous préparerez à vivre dans cette grande société dont je vous ai parlé la dernière fois, et à lui rendre autant de service que vous pourrez.

« Ainsi dans votre école vous retrouvez l'image de la société, aussi bien que dans la famille, avec un caractère différent sans doute, mais non moins fidèle. »



CORRESPONDANCE

La Tour-de-Trême. le 16 janvier 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Vous me demandez des renseignements sur les principaux faits scolaires survenus dans la Gruyère depuis le commencement de l'année 1882-1883. Je vais tâcher de satisfaire votre curiosité aussi brièvement que possible.

Dans le courant de l'automne, en octobre et novembre, les maîtres et maîtresses ont été réunis un certain nombre de fois en conférences spéciales. Le district avait été divisé dans ce but en cinq cercles. Les exercices étaient essentiellement pratiques : un instituteur, celui de la commune où se tenait la réunion, faisait l'école en suivant un ordre du jour donné ; les autres membres prenaient leurs notes pour la discussion et la critique qui allaient suivre. La classe terminée, chacun pouvait présenter ses observations sur l'organisation de l'école, la tenue du journal de classe, la manière du maître et la marche de chaque leçon. Les exercices les moins bien réussis étaient quelquefois repris par un autre maître ou par l'inspecteur. La composition de l'ordre du jour donnait lieu chaque fois à un long échange d'idées.

Les résultats de ces réunions ont été d'apporter plus d'uniformité dans les méthodes, une division plus rationnelle des cours et l'adoption d'un ordre du jour simple et conforme aux prescriptions du règlement général.

La grande plaie des écoles de la Gruyère était la mauvaise fréquentation. En 1880-1881, les absences illégitimes s'élevaient au chiffre énorme de 20,243. Les mesures prises l'année dernière ont réduit ce nombre de moitié c'est-à-dire à 10,204. Malgré cette amélioration, il reste un effort à faire et une expérience à tenter. Chacun sait qu'à de peu nombreuses excep-